



Avis 94 (1979)¹

Projet de règlement pour un Prix du Conseil de l'Europe en matière des droits de l'homme

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Se référant à la demande d'avis formulée par le Comité des Ministres au sujet d'un projet de règlement pour un Prix du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme ([Doc. 4224](#)) ;
2. Réaffirmant l'énorme importance qu'elle attache à la protection des droits de l'homme ;
3. Se félicitant de l'initiative qui a été prise de créer un Prix du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme,
4. Approuve les principes et les dispositions du projet de règlement ;
5. Propose que le Prix ne soit pas purement honorifique, mais qu'il comporte l'attribution d'une somme d'argent au lauréat ;
6. Propose de supprimer les mots « au siège du Conseil de l'Europe » à la fin de l'article 9 du projet de règlement.

1. Voir [Doc. 4360](#), rapport de la commission des questions juridiques. Texte adopté par la Commission Permanente, agissant au nom de l'Assemblée, le 28 juin 1979.

